

de 200 millions visant les frais des services ordinaires du Gouvernement ne donne guère lieu aux accusations de dépenses imprudentes et prodigues, adjectifs dont s'est servi l'honorable député de Lake-Centre (M. Diefenbaker).

M. DIEFENBAKER: Je suis toujours du même avis, après avoir entendu les remarques de mon honorable ami.

L'hon. M. ABBOTT: Ces faits se passent de commentaires. L'honorable député de Muskoka-Ontario (M. Macdonnell), critique financier de l'opposition, a reproché au ministre des Finances (M. Ilsley), lorsqu'il a pris la parole après l'exposé budgétaire, de ne pas s'être servi du mot "économie" au cours de ses remarques. J'ai à la main un extrait de la *Gazette* de Montréal du 16 mai 1945, intitulé: "La charte de Bracken visant à l'instauration d'un Canada meilleur". Je cite.

Voici la ligne de conduite du parti conservateur-progressiste, formulée par John Bracken, dans un discours prononcé hier soir à la salle du Glebe Collegiate.

J'ai parcouru soigneusement cette déclaration, et, pour emprunter les paroles de l'honorable député de Muskoka-Ontario, je n'ai pu trouver le mot "économie" dans ce document impressionnant. J'y trouve toutefois plusieurs propositions qui comporteraient de fortes dépenses de deniers publics. Puis-je en citer quelques-unes à la Chambre?

M. GREEN: Quelle en est la date?

L'hon. M. ABBOTT: Le 16 mai et il semble que ce soit le texte d'une allocution prononcée la veille par le chef de l'opposition (M. Bracken) à la salle des concerts du Glebe Collegiate à Ottawa.

Une VOIX: Discours électoral.

L'hon. M. ABBOTT: Oui. Je cite:

On ne démobilisera les militaires, à moins qu'ils n'en fassent la demande, que lorsqu'ils se seront trouvé un emploi à salaire convenable. Conformément à cette ligne de conduite, ceux qui se sont enrôlés les premiers seront les premiers à être démobilisés.

Suit une longue liste de propositions tendant à accroître les sommes versées aux anciens combattants et je crois que les mesures dont la Chambre est actuellement saisie ou qui lui seront soumises prochainement tiennent amplement compte de ces propositions. Sous la rubrique: "*Youth of the Nation*" ("Jeunesse canadienne") voici ce que lis dans l'article:

En vue d'ouvrir de nouveaux horizons à la jeunesse, nous favoriserons, au moyen de subventions, la formation spécialisée, dans nos écoles supérieures à l'égard des industries primaires comme l'agriculture, l'exploitation minière, la sylviculture et les pêcheries. Nous accorderons une aide pécuniaire afin de permet-

[L'hon. M. Abbott.]

tre à nos jeunes, d'après leurs aptitudes, de recevoir une formation professionnelle ou technique supérieure dans nos universités, au pays ou à l'étranger.

Cela représente une forte somme.

M. JACKMAN: Ne croyez-vous que ces jeunes gens, une fois formés, pourraient augmenter la production?

L'hon. M. ABBOTT: Je parle de dépenses en ce moment.

M. JACKMAN: Un accroissement de la production entraîne l'augmentation des recettes fiscales.

L'hon. M. ABBOTT: Le rapport ajoute:

Nous avons foi en un régime national uniforme de centres récréatifs et culturels et nous le favoriserons. Nous verrons à en faire bénéficier les centres ruraux en aidant à l'aménagement de salles de récréation.

Puis, sous le titre "Commerce international":

Un remaniement complet du ministère du Commerce pour en faire, au lieu de l'instrument docile et superflu du service diplomatique qu'il est aujourd'hui, un véritable ministère chargé d'organiser, de concert avec les exportateurs, la vente des produits canadiens sur les marchés mondiaux.

M. HAZEN: Qu'y a-t-il à redire à cela?

L'hon. M. ABBOTT: Rien, sauf que pareilles mesures entraîneraient des dépenses. Je n'en veux à aucun de ces vœux; je me contente de souligner qu'on ne saurait leur donner suite sans bourse délier. Je continue:

L'inauguration sous les auspices et aux frais du ministère de cours de formation destinés à faire de nos jeunes ex-militaires des vendeurs de produits canadiens dans les pays étrangers. L'établissement d'une commission d'exportation autorisée à déterminer et à rembourser la différence entre un juste prix canadien et les cours mondiaux d'articles d'exportation, convenus et choisis de façon à assurer l'équilibre de l'économie canadienne.

En d'autres termes, il faudrait subventionner les exportations. Voici maintenant quelque chose que je tiens à souligner:

Nous convenons qu'en cette période de mise au point qui suit la guerre nous devons maintenir le principe de l'"aide mutuelle". De plus, pour permettre l'expansion du commerce mondial (si essentiel au bien-être du Canada), il nous faudra, à titre de pays jouissant d'un excédent de production et dont les exportations sont considérables, battre la marche dans la stabilisation du commerce international. En outre, le Canada doit se disposer à accorder des crédits à longue échéance à la Grande-Bretagne et, s'il y a lieu, aux pays dévastés ou dont l'économie est arriérée, s'assurant ainsi des clients pour ses produits.

Des VOIX: Bravo!